

SIL - Rapport du jury 2026 (spécialité Littérature)

Sélection internationale Lettres

Éléments numériques et statistiques

Le jury a examiné 16 dossiers. 5 candidat·e·s ont été admissibles ; 2 ont été admis·e·s et 2 ont été placé·e·s sur liste complémentaire.

Les notes de l'épreuve écrite ont été comprises entre 13/20 et 19/20, celles de l'épreuve orale entre 13/20 et 20/20.

Pays de provenance des 5 candidat·e·s admissibles : Allemagne, Bénin, Brésil, États-Unis, Irlande.

Pays de provenance des 2 candidat·e·s admis : Allemagne, États-Unis ; sur liste complémentaire : Bénin, Brésil

Genre des candidat·e·s admissibles : 3 femmes, 2 hommes

Genre des candidat·e·s admis·e·s : 1 femme, 1 homme ; sur liste complémentaire : 1 homme, 1 femme.

Remarques sur l'épreuve écrite

Le sujet de l'épreuve écrite est le même pour tou·tes les candidat·e·s. Il consiste en une citation destinée à être examinée, discutée et éventuellement critiquée. L'exercice est donc proche du modèle de l'exercice français de la "dissertation" ; mais la durée très courte de l'exercice (2 heures) ne permet évidemment pas le même approfondissement de la réflexion. Le jury attend une argumentation précise et fine de la position du/de la candidat·e à propos de la citation proposée, en mobilisant ses connaissances des œuvres littéraires et ses expériences personnelles de lecture. Cette année, il s'agissait d'un extrait de l'ouvrage du critique Tzvetan Todorov *Critique de la critique* (1984), qui remettait en question la tendance des études littéraires de son époque, héritée du structuralisme, à considérer la littérature comme « un langage qui trouv[e] sa fin en lui-même ». Il affirme au contraire l'importance de la référentialité des œuvres littéraires dans le réel : elles ont, selon lui, « trait à l'existence humaine » et doivent se percevoir comme « orienté[es] vers la vérité et la morale. »

Les devoirs rendus ont traité cet exercice avec une bonne maîtrise de ce qui était attendu, à savoir :

– dégager une « problématique » : cerner l'enjeu principal de la citation, la question centrale qui y est abordée

- structurer leur propos en grandes étapes (deux ou trois parties principales qui organisent le raisonnement)
- citer et analyser des exemples.

Cette maîtrise de l'exercice, en langue française, est déjà une belle performance dans la durée très courte de cette épreuve. Le jury salue l'effort des candidat.e.s pour s'adapter aux normes de cet exercice et les félicite.

On signalera deux défauts récurrents, à l'attention des prochain.e.s candidat.e.s, pour leur permettre d'encore mieux réussir cette épreuve :

- Certaines copies ont tendance à s'éloigner du sujet proposé ou à trop élargir la question posée. Ainsi, l'une des copies tendait à substituer au sujet la capacité de la littérature à refléter les changements d'époque.
- Les exemples donnés dans l'épreuve écrite sont souvent sommaires et restreints. Il ne suffit pas de nommer un auteur ou le titre d'une œuvre, pour illustrer son propos : il faut citer, expliquer, détailler. D'autre part, les sujets donnés ne concernent pas la seule littérature française, et engagent toutes les expériences de lecture. Le jury encourage les futur.e.s candidat.e.s à nourrir leur réflexion par des références à leur langue et à leur culture d'origine. Nous leur conseillons de ne pas hésiter à recourir à des exemples plus personnels et plus variés, sans exclure, bien sûr, la littérature française et francophone, sous toutes ses formes et dans la variété de ses époques et de ses supports.

Remarques sur l'épreuve orale

Le jury propose à chaque candidat.e de commenter un texte adapté à son parcours et à son projet. L'extrait proposé est un extrait en français, d'une à deux pages, tiré d'une œuvre littéraire de langue française écrite entre 1150 et aujourd'hui (pour les textes plus anciens, une traduction en français moderne est également fournie). Il est donc plus long que dans l'exercice français traditionnel de l'« explication de texte » qui propose souvent seulement quelques paragraphes. Des indications sur le contexte ou le contenu de l'œuvre, ainsi que les définitions de mots difficiles, sont données.

L'exercice n'est pas un exercice de maîtrise du français : le jury comprend très bien que le candidat n'ait pas compris un mot ou une phrase, et il est disposé à répondre aux éventuelles demandes de précisions. L'essentiel est la compréhension esthétique, littéraire, du texte et ses divers enjeux. L'extrait proposé est cohérent avec le sujet de recherche des candidat.es, mais le lien avec le projet peut être indirect : l'extrait choisi ne fait pas forcément partie des œuvres sur lesquelles travaille le candidat. Le lien peut être thématique, historique, formel, générique, etc. Quelques exemples permettront de mieux comprendre ces choix, et de ne pas se laisser surprendre par l'extrait à commenter. Ainsi :

- Pour un projet sur la précision mémorielle dans *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau et ses enjeux affectifs et moraux, l'extrait proposé était tiré d'un autre texte du même auteur, *Emile ou de l'Éducation*.

- Pour un projet sur l'acquisition d'une langue seconde dans le roman d'apprentissage nord-irlandais centré sur Anna Burns, on a proposé le début de l'essai « Ich sterbe », extrait de *L'Usage de la parole* de Nathalie Sarraute sur l'expérience de la langue étrangère comme dépossession de soi et de décentrement. Ce texte relate l'agonie d'Anton Tchekhov, et sur les raisons qui ont pu pousser l'écrivain russe à prononcer ses derniers mots en allemand.

Le jury attend des candidat·e·s non seulement une connaissance de leur projet de recherche, mais aussi une capacité à réagir à un texte inattendu, surprenant, souvent inconnu. Ce texte peut être difficile à situer par rapport à leur connaissance de la littérature française et francophone, aux « écoles » et « courants » célèbres. C'est une manière d'évaluer la finesse et le sens littéraire des candidat·e·s, en dehors du domaine précis de leur spécialité. Le jury les invite à mettre en rapport leur projet de recherche et le texte proposé (pour souligner les ressemblances mais aussi les différences), et à s'interroger sur ces textes sans idée préconçue. Malgré leur étonnement devant le texte, les candidat·e·s ont souvent fait de beaux efforts d'analyse du texte dans le détail de son style, de ses choix narratifs, poétiques ou stylistiques. Le jury apprécie que les enjeux littéraires principaux des textes soient bien perçus, et que les détails du texte soient analysés dans leur subtilité. Le jury félicite enfin les candidat·e·s pour leur travail de conception et de rédaction de leur dossier, pour leur engagement dans les épreuves écrites et orales. Il espère que celles et ceux des prochaines sessions montreront la même énergie et la même qualité de réflexion.